

Une consultation est lancée auprès des habitants

Cette semaine, tous les habitants de la commune vont trouver dans leur boîte aux lettres la "Lettre du Maire" qui est accompagnée d'un questionnaire sur notre ville.

Cette consultation menée par la municipalité a pour objectif de faire connaître les priorités et les préoccupations des habitants de la ville afin d'aider l'équipe municipale dans ses choix stratégiques pour encore mieux vivre à Saint-Vallier, cette action entrant dans le cadre du PADDT Saint-Vallier 2015.

Pour établir ce questionnaire, M. Herbert Koch de la société "Concert Communication" a tout d'abord rencontré un panel de 25 personnes de secteurs différents, gens dans la rue, commerçants, artisans, seniors, responsables d'associations sportives, culturelles, em-



Le maire et M. Koch, conseiller en communication présente le questionnaire soumis aux habitants

ployés.... Puis ensuite, un travail d'équipe avec la municipalité a permis de peaufiner ce questionnaire soumis aux habitants qui demande l'avis de tous sur la ville elle-même, l'action municipale,

les services municipaux et communautaires, les priorités semblant indispensables pour l'avenir, les équipements, les moyens permettant de communiquer... et les suggestions ou préoccupa-

tions qui semblent vous tenir à cœur et que vous voulez faire connaître.

4200 envois de questionnaires, deux par foyer, ont été envoyés et

chaque questionnaire est à destination d'une seule personne. Il ne faut donc pas répondre en commun ou à plusieurs questionnaires. On peut en redemander à la mairie ou dans les autres points où ils sont disponibles si nécessaire. Une fois rempli, votre questionnaire peut être renvoyé avec l'enveloppe T (pas d'affranchissement) à la mairie ou dans les lieux d'accueil de la bibliothèque, de l'ECLA, du CCAS, de la Résidence des Tilleuls, du relais de service public des Gautherets et dans les lieux d'accueil jeunes. Ce questionnaire doit être rendu avant le 12 juillet pour que vos idées, votre opinion sur notre ville, vos priorités puissent être prises en compte. Les résultats devraient être connus et communiqués à la rentrée de septembre, les données restant bien sûr anonymes.